



Bilan carbone 2023 : l'empreinte écologique de Synchrone en baisse de 9%

Réalisé en partenariat avec la start-up Greenly, le Bilan Carbone 2023 de Synchrone affiche **1,7 kt de CO2e émis, soit une empreinte carbone globale en baisse de 9%** par rapport à l'année précédente.

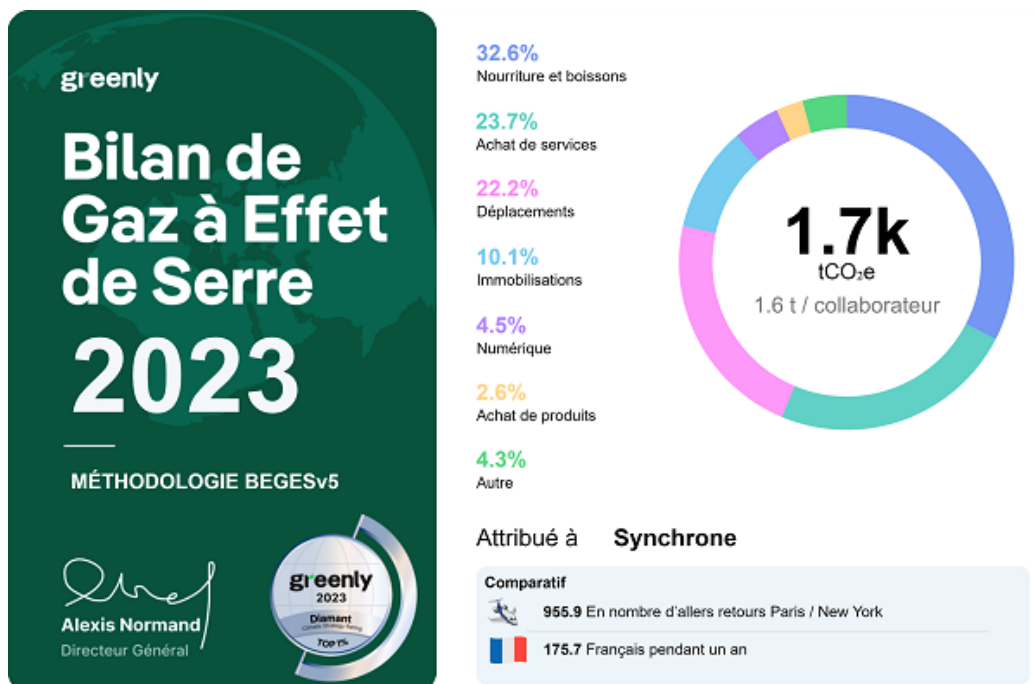
Avec seulement 1,6 tonne de CO2 émis par collaborateur, **l'empreinte carbone de Synchrone par salarié est par ailleurs 3 fois moins importante que la moyenne du secteur** s'établissant à 4.8 tCO2e/collaborateur.

La politique RSE dynamique, les actions concrètes et l'engagement de l'ensemble les parties prenantes de Synchrone portent leur fruit : **la société dépasse en 2023 l'objectif fixé par sa trajectoire de réduction carbone : - 4% de GES par an.**

Un Bilan Carbone couvrant l'ensemble des activités de la société

Le Bilan Carbone 2023 de Synchrone couvre, comme les années précédentes, les **3 scopes d'émissions de notre société**. Ils intègrent la totalité des émissions directes et indirectes liées à l'activité de Synchrone, reflétant notre souhait d'exhaustivité et de transparence dans notre démarche.

Il a été réalisé sur le périmètre global Synchrone, **comprenant l'ensemble de nos agences et de nos prestations partout en France**, contre un périmètre un peu plus restreint les deux années précédentes aux activités de notre siège social d'Aix en Provence et de sa région, ainsi que celles de la région Ile-de-France.





Une diminution des GES de 9 %

Ce troisième Bilan Carbone, marque une étape importante pour Synchrone et sa démarche RSE. En effet, **pour la première fois, le bilan révèle une diminution de son empreinte carbone.**



* Augmentation du nombre de collaborateurs pris en compte dû à l'élargissement du périmètre du Bilan.

Avec une baisse de 9% de nos émissions en 2023, **Synchrone dépasse l'objectif fixé par sa trajectoire de réduction : - 4% de GES par an.**

A noter, l'empreinte carbone par collaborateur Synchrone est **3 fois moins importante que la moyenne du secteur** s'établissant à 4.8 tCO₂e/collaborateur.

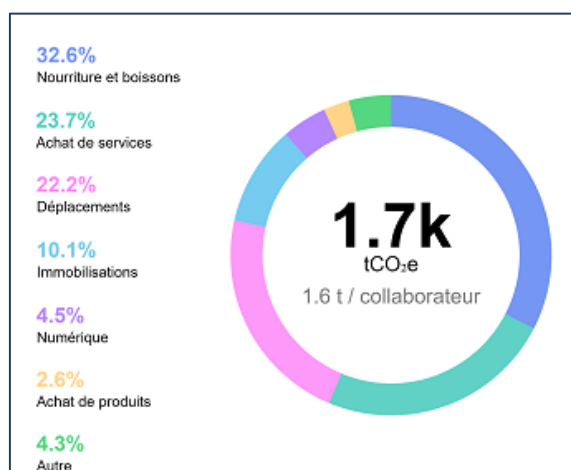
Focus sur les postes les + émissifs de GES

Les 3 postes les plus émissifs de GES concentrent **78,5% de l'empreinte carbone** de Synchrone en 2023.

1/ Nourriture et boissons | Ce poste est mécaniquement en augmentation (+21%) par rapport à l'année passée, du fait du plus grand nombre de collaborateurs pris en compte en 2023 et des retours plus précis via l'enquête collaborateurs (impact légèrement supérieur à la moyenne nationale).

2/ Achats et services | On enregistre une baisse de 32% de l'empreinte carbone sur ce poste, en lien avec les actions de sensibilisation auprès des prestataires et fournisseurs de Synchrone ainsi que le déploiement de sa démarche d'achats responsables.

3/ Déplacements | On note une diminution de 13% des GES sur ce poste. Une mesure plus précise couplée à une politique de mobilité durable (transition vers une flotte auto électrique d'ici 2027) permet d'envisager une baisse plus importante à venir.



A noter : le Numérique - 5ème poste en termes d'émissions de CO2 - reste un atout significatif dans la gestion des émissions de GES de Synchrone, qui contrairement à d'autres entreprises, présente un impact très faible : 2.6% des émissions.

Une trajectoire de réduction carbone en action

Synchrone s'est fixée une trajectoire de réduction de - 4% de GES par an. Elle poursuit en ce sens les actions inscrites à sa feuille de route 2023 – 2030, autour de 6 piliers :

- **Diminution de la consommation énergétique** avec une meilleure gestion de l'énergie, actions de réduction, sensibilisation et éco gestes...
- **Engagement des fournisseurs** grâce à une évaluation de leur empreinte carbone et leur stratégie climat
- **Engagement des collaborateurs** notamment à l'aide de quizz interactifs de sensibilisation et d'évènements thématiques : effet de serre, énergie-climat...
- **Adoption d'une démarche Green IT** et labélisation Numérique Responsable en tant qu'acteur du Numérique en 2025.
- **Construction de partenariats à impact positif** (prestataires, fournisseurs, partenaires, organismes) pour conjuguer les efforts et favoriser l'économie circulaire.
- **Réalisation de projets concrets** de contribution / séquestration de GES !

Signataire du Pacte Mondial, de la Charte de la Diversité et de Planet Tech'Care, Synchrone est détentrice de la médaille Gold EcoVadis 2023 et de la médaille Fournisseur Responsable Gold Provigis.

Voir le Bilan Carbone de Synchrone : <https://bilans-ges.ademe.fr/bilans>

Contact Presse :



Vincent DINAH
Chargé des Relations Presse
01.44.94.78.76
dinah@synchrone.fr